

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité 11 juillet 2024

Point 1. Quel nom pour la nouvelle édition de la locale de Metz ?

En préalable, la direction a reconnu les difficultés qui existent aujourd'hui pour trouver l'édition sur le net. Le nom « *territoire nord lorrain* » n'était pas intuitif.

Il fallait donc trouver mieux, tout en tenant compte des préconisations nationales (qui prévoient notamment que le nom commence par le mot « ICI » suivi de l'antenne concernée).

Le nom qui est donc apparu avec le plus de cohérence, et qui a été retenu est « *ICI 19/20 Lorraine Nord* ».

Les élus ont demandé quelle communication allait être mise en œuvre.

Il y aura déjà une mise en avant dans le dossier de presse de rentrée, ainsi que des solutions innovantes type QR codes sur des cartes postales. Plus largement, il s'agira d'identifier s'il y a des besoins particuliers, et quelle communication peut être proposée pour y répondre.

Évoqué aussi au sujet de la locale de Metz, le fait que la diffusion sera finalement interrompue durant les 2 semaines des vacances intermédiaires. C'est la solution qui a été trouvée pour permettre de dégager du temps de prépa, demandé par les équipes. Alors qu'il y avait justement eu une avancée sur ce sujet, avec la position consistant à maintenir l'édition la moitié du temps correspondant à ces périodes de vacances intermédiaires, les élus ont considéré cette décision comme une reculade. Pour la direction, ce n'est pas le cas, mais bien « *un choix* » ! Un corollaire pour permettre d'accorder davantage de temps de prépa ! Et un retour sera effectué au mois de décembre, afin d'évaluer l'efficacité de cette organisation.

Point 2. Prise en charge de la partie nationale du 19/20 en août

Il était prévu que la rédaction de Lorraine assure la partie nationale lors de la semaine suivant les Jeux Olympiques, à compter du 12 août.

Compte tenu de la particularité de la semaine précédente (avec la fin des Jeux le 10 août), la prise en charge par la Lorraine débutera en fait dès le dimanche 11 août, avec des journaux repassant à 30 mn (dont 8 pour l'actualité nationale).

Point 3. Retour sur la couverture du parcours de la flamme olympique

Nous avons anticipé le fait qu'il y avait des contraintes organisationnelles. Avec en prime, la campagne des élections législatives venue s'ajouter, les moyens ont été plus légers, et la couverture éditoriale adaptée. Une personne en plateau était notamment chargée d'assurer le lien entre le signal permanent et les équipes sur place. Ainsi, il a été possible de faire vivre les événements les plus importants, et de terminer proprement. Les équipes ont su faire preuve d'agilité et de capacité d'adaptation.

Côté technique, à Metz, le DSNG a pu être positionné sans souci sur la place de la République. La difficulté majeure a été la chaleur qui régnait ce jour-là, et les contraintes de circulation. Les personnels ont pu dormir sur place et rentrer le lendemain.

En Meuse, l'idée n'était pas de refaire la même chose, mais de pouvoir proposer tout de même des directs à midi et le soir.

A l'inverse de la Moselle, tout a été décalé en amont, en raison des difficultés météo (pour éviter les orages) et tout s'est bien passé.

Point 4. Retour sur la couverture des élections législatives

La direction a salué la forte mobilisation : *« ça a été remarquable » !*

Dès l'annonce de la dissolution le 9 juin à 21h, la rédactrice en chef a très vite compris tout ce que cette annonce allait impliquer. Dans la foulée, de nombreux retours sont arrivés du type *« je veux en être »*.

Tout est allé très vite, avec notamment des premiers débats dès le mercredi 19 juin. Globalement, en Lorraine, nous avons assez peu rencontré de refus de débattre. Il y a eu néanmoins des candidats ayant dit oui mais se désistant après. Il a fallu se réorganiser, et se réinventer.

Il y a un sentiment bien partagé selon lequel nous avons fait vivre le débat démocratique, dans un climat bien particulier. *« On parle souvent de sens au travail : sur ce moment, il a été là ! »*.

Au niveau du numérique aussi, toutes les prévisions ont explosé. Avec notamment ce pourcentage de 30% du trafic du site France Info assuré par les papiers des équipes des régions ! Le constat est fait que *« quand on se donne les moyens, ça fonctionne ! »*.

L'une des questions importantes est évidemment le financement du dispositif et les conséquences éventuelles sur la suite de l'activité sur le 2^{ème} semestre 2024.

La direction nous a répondu qu'il n'y avait pas d'enveloppe spécifique pour prendre en charge le dispositif, mais qu'il n'y aurait a priori pas de répercussions : même si les analyses fines n'ont pas encore été effectuées, la direction dit ne pas être inquiète.

Question posée : la gestion des personnes accompagnant les candidats, lors des débats ou des soirées ! Il est vrai qu'à l'époque du COVID, il y avait une limitation à 1 personne. Là, ça a été plus compliqué : des tentatives ont été faites pour avoir, en amont, une idée du nombre de personnes, mais tout le monde ne répond pas toujours à ces demandes.

Un problème particulier s'est posé un jour où le système de télédistribution est tombé en carafe, rendant impossible le retour image dans la salle de conférence. Dans l'urgence, une solution a été mise en place dans le studio du 1er étage (qui était un endroit « fermé », et donc mieux adapté que le hall d'entrée).

Point 5. Quelles nouveautés concernant l'organisation du travail à la rentrée ?

L'instance s'est tenue au lendemain d'une réunion de rédaction, ayant pour but de pouvoir répondre aux questions légitimes que les salariés pouvaient se poser avant de partir en vacances.

La date de la reprise a été confirmée : à compter du 9 septembre, après la diffusion des jeux paralympiques. L'objectif affiché est qu'il n'y ait pas de distinguo entre les jeux olympiques et les jeux paralympiques.

Quels changements liés au projet ICI ?

Rien pour le 12/13 : nous restons à 25 mn, dont 7 pour l'actu nationale et internationale, à dispatcher comme bon nous semble. Dans la plupart des cas, c'est plutôt en fin d'édition, mais il y a des exceptions, comme par exemple le jour de l'actualité Ascométal.

Concernant le 19/20, le journal fera 32 mn, dont 8 mn pour le national et l'international. Avec le même schéma que pour le midi : plus de carrefour incontournable !

Au sein des 24 mn régionales, nous maintenons ce que nous avons instauré, et notamment « le choix d'ici », ce rendez-vous émanant des propositions de la rédaction, avec une grande souplesse au niveau du format.

Maintenues aussi, la page sport, la chronique culture, le rendez-vous politique du vendredi soir (avec de préférence un invité)...

Maintenue aussi, la politique concernant les JT extérieurs (une fois par mois) et les PAE. Cela arrivera d'ailleurs assez rapidement, avec le Livre sur la Place. Est prévue à cette occasion une émission avec France Bleu entre 10 et 11h, puis un JT spécial dans la foulée.

Côté présentation, il est prévu 1 journaliste pour le midi, 1 autre pour le soir, et 1 pour le week-end. Plus 1 au hub, qui assure ou pas le « choix d'ici ».

Maintenue aussi, l'idée d'1 adjoint pour le midi et d'1 pour le soir : il y a en effet, nous dit-on, un souhait de leur part pour le maintien de cette organisation. Ce souhait est partagé aussi par les présentateurs.

L'adjoint du midi dispose de temps de prépa les après-midi. Pour celui du soir, ça peut effectivement être plus compliqué.

Les élus sont revenus sur l'organisation pour les prévisions suite au départ en retraite de la rédactrice en chef qui les avait prises en main la saison prochaine.

La direction a réitéré que le poste « *ne serait pas remplacé en tant que tel* », même si elle nous a précisé vouloir prendre une initiative qui va être presque équivalente à un remplacement !

Car il y a aussi le départ en retraite de la rédactrice en chef qui assurait la responsabilité des « Dimanche en politique » Grand Est, et la mobilité du journaliste de Bar le Duc qui assurait la présentation de certains « Dimanche en politique ».

La direction a donc prévu de confier à la RCA qui, cette saison, était en charge du planning la responsabilité des DEP, et la présentation de davantage d'émissions.

Et pour l'activité planning + celle des prévisions, un nouveau poste de RCA va être créé, qui sera en surnombre jusqu'au prochain départ en retraite de RCA (qui, lui, ne sera pas remplacé). La mise en consultation de ce nouveau poste devrait avoir lieu incessamment sous peu.

Toujours à ce sujet, il a été ajouté qu'il n'est pas dans l'idée que la rédactrice en chef se décharge sur cette personne, mais qu'il puisse y avoir une organisation du travail à 2 (dont une personne qui ne sera pas prise en permanence par des réunions !).

Parmi les innovations envisagées, il y a aussi la piste d'une rubrique qui pourrait s'intituler « que sont-ils devenus ? ».

L'une des motivations annoncées est le retour d'un peu d'activité sur le plateau suite à l'arrêt de « Face à face ».

« *Il est important de pouvoir réfléchir à des projets !* » a-t-il été expliqué.

Ce rendez-vous serait sur 7 mn.

Il a été ajouté que nous ignorons encore s'il s'agira d'une émission linéaire ou sur le web. La direction compte se donner un temps de réflexion, notamment par rapport au ciblage, en précisant qu'il n'y a pas de pression par rapport à un impératif précis d'aboutissement.

Lors de la 1^{ère} réunion à ce sujet, un technicien vidéo exerçant l'UCC « mise en images » a pu participer. D'autres réunions seront organisées après le 15 août, quand la trame éditoriale sera plus aboutie.

Est-ce la seule idée qui existe ? « *Non !* » a répondu la direction ; « *il y a une idée aussi du côté de la Champagne Ardenne* ».

Point 6. Quelles sont les relations exactes entre la chaîne et notre politologue ? Avec le parc de sainte croix ? Et avec un chef cuisinier étoilé ?

Concernant le politologue, il intervient en tant que consultant, et perçoit des cachets. Ce qui lui est demandé est d'analyser les comportements électoraux. Il est donc important qu'il ait la retenue nécessaire, notamment dans les relations affichées qu'il peut avoir avec certains candidats.

Concernant le parc de Sainte Croix, l'établissement est partenaire des rencontres de la biodiversité. Il n'y a pas d'autre partenariat particulier, à l'année.

Concernant le chef cuisinier, la direction va regarder combien de sujets ont été effectués exactement.

Point 7. Quand les salariés retenus lors des PARSI 2024 en seront informés ? Et quand les organisations syndicales le seront-elles ?

Tout d'abord, les mesures (rétroactives au 1er janvier 2024) seront passées sur les paies de septembre.

L'accord collectif prévoit que les organisations syndicales soient informées dans le mois qui suit.

Quant aux arbitrages, ils viennent tout juste d'être rendus. Les managers communiqueront auprès des salariés retenus. Le temps des vacances peut évidemment retarder ces infos de quelques semaines.

Point 8. Quand seront remplacés les iphones des UTS ?

La cheffe de centre a rappelé la réponse émise au plan national : ces remplacements vont être effectués dans la durée, selon un calendrier pluriannuel.

Mais encore ? Dans quel ordre ?

La direction régionale n'a pas davantage de précisions : elle sait juste que priorité sera donnée aux situations où les matériels sont les plus anciens. Mais pas de date connue pour l'instant !

Point 9. Point emploi

Comme évoqué dans le point « rentrée » :

- **Un poste de rédacteur en chef adjoint profilé « prévisions/planning » sera prochainement mis en consultation.**
- **Autre poste à pourvoir, celui de rédacteur à Bar le Duc ...** La consultation est close. Aucune mobilité ! Et très peu de candidatures issues du vivier de CDD ! Les entretiens sont en cours, et rien ne sera décidé avant le comité de septembre.
- **Les élus ont aussi été informés du départ de l'entreprise du responsable de la communication de l'antenne de Lorraine.** Son poste ne sera pas remplacé. Pourquoi ? Parce que les missions évoluent, avec désormais davantage de communication numérique et moins d'opérations presse telles qu'on les connaissait. De plus, la direction de la communication était surdimensionnée sur le Grand Est (en raison du fait que ce sont 2 anciennes directions régionales qui se sont mariées).
- Enfin, **notre dernière femme de ménage salariée de l'entreprise a, elle aussi, quitté la société.** Elle ne sera pas remplacée non plus. Nous étions la dernière antenne à compter des personnels titulaires sur cette activité.

Point 10. Bilan de la rencontre avec la CARSAT

Cette réunion s'est tenue le 27 juin dernier, à l'initiative de la CARSAT, qui a demandé que lui soit transmise un certain nombre de documents + un récapitulatif des process en cours dans le Grand Est. Concernant ce dernier, il a été répondu qu'il n'existait pas encore, et qu'il était en cours d'élaboration.

L'enjeu pour eux : comprendre comment nous étions organisés pour faire face à certaines alertes concernant les RPS et les sujets de QVT.

Des reproches ont été prononcés, sur le fait que nous n'étions pas suffisamment structurés, même si un grand nombre de choses étaient néanmoins entreprises.

Une question a été formulée : quelles réponses permettraient d'être pertinentes ?

À cela, il a été répondu qu'il n'existait pas d'outil magique ou de recette miracle.

Néanmoins, il est précisé que nous sommes trop dans l'urgence, dans le correctif (plutôt que dans le préventif).

Il y a par ailleurs à prendre en compte tout ce que l'entreprise traverse (concernant les sujets de budget, d'ETP, les bouleversements technologiques, projets de réforme et nombreuses incertitudes du moment). Ainsi que le fait d'être de permanence 365 jours sur 365). Tout cela joue !

Durant cette réunion, les aspects liés au DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) ont été assez présents.

L'idée est de pouvoir se fixer des objectifs atteignables, du type :

- s'écouter un peu plus
- avoir davantage le sentiment que nous sommes ensemble, et qu'on arrive à s'entendre.

Les participants ont souligné l'intérêt de la présence du nouveau « directeur de la prévention », avec une vision globale par rapport au Réseau.

Point 11. Médiation collective à Metz

La date de début juillet n'a pas pu être mise en œuvre. Une nouvelle date est d'ores et déjà proposée : le 5 septembre au matin (avant la grille de rentrée prévue à partir du 9 septembre).

Au jour de l'instance, certaines réponses étaient encore en attente. La direction a rappelé que la participation à cette médiation collective n'était pas obligatoire, mais qu'il serait préférable que les personnes qui ne souhaitent pas participer le précisent.

Point 12. Bilan hygiène, santé et conditions de travail 2023

Le débat a tout d'abord porté sur la très forte augmentation du nombre d'accidents du travail en 2023, par rapport aux années précédentes : en l'occurrence 8 AT avec arrêts en 2023, contre 1 seul en 2022.

La direction a soulevé tout d'abord le fait que 2023 est la 1ère année où n'existe désormais plus le « registre des accidents bénins ».

Les élus ont soulevé pour leur part que les chiffres en question sont ceux des « AT avec arrêt », avec une notion qui va au-delà des seuls « accidents bénins ». Ce à quoi la direction a répondu que, régulièrement, des salariés qui avaient fait noter un accident bénin, puis se retrouvant arrêtés quelques jours plus tard n'avaient pas forcément d'effectuer ensuite une demande de déclaration d'AT.

Figure dans ce bilan HSCT le montant des cotisations versées par rapport au risque des AT.

En 2023, pour la Lorraine, l'entreprise a versé un total de 55.806,72€ (contre 39.128,05 en 2022 et plus de 53.000 en 2021, la somme concernant les journalistes n'ayant pas été communiquée pour 2021).

Concernant les « maladies professionnelles », figure dans ce bilan qu'aucune n'a été déclarée à la sécurité sociale en 2023. Pas plus qu'en 2022 ou en 2021 !

Au sujet du risque routier, les élus sont revenus sur la pratique consistant à programmer sur deux semaines consécutives des journalistes de BIP, lorsque leur partenaire est en congés. Le pire étant un jour où le journaliste a fait le trajet dans un sens pour s'entendre dire que l'actualité qui allait lui être proposée se déroulait à proximité du BIP !

Cela pose problème par rapport au risque routier mais aussi à la fatigue et au stress.

La direction a reconnu l'erreur pour le tournage à proximité du BIP, et a aussi mis en avant le fait que cela est notamment lié au fait que les 2 collègues ne prenaient pas leurs congés en même temps. Et qu'il faudrait probablement que, pour l'année prochaine, ce sujet soit évoqué avant que les arbitrages ne soient rendus.

Ce bilan a aussi été l'occasion de constater que les « effectifs moyens annuels » concernant les personnels non permanents ont été :

- de 4,6 pour les CDD de droit commun
- de 2,7 pour les alternants
- de 6,3 pour les personnels intermittents
- et qu'il n'y a pas eu de pigiste ni de cachetier.

À cela s'ajoutent :

- 8 personnes pour la sécurité
- et 6 personnes pour le nettoyage

Point 13. Reconversion d'un salarié suite à une inaptitude au poste

Les élus ont été informés de la poursuite de la mise en œuvre d'une procédure de reconversion d'un salarié pour devenir chef monteur, suite à son inaptitude prononcée par le médecin du travail pour l'exercice de son métier de JRI.

Un processus de formation répondant aux besoins identifiés a été proposé puis mis en œuvre.

La direction a ajouté que cette voie, via l'inaptitude et la reconversion, permettait notamment le maintien des anciens éléments de rémunération du salarié.

Prochaine réunion de l'instance le 30 août en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**